



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 mars 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 avril 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 avril 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT LA ROCHENARD

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Carole BRUNETEAU à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Pascal DUFORESTEL à Stéphane PIERRON, Gérard GIBAULT à Sylvie DEBOEUF, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Elodie TRUONG à Josiane METAYER, Michel VEDIE à Adrien PROUST

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Michel SIMON, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAULT, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Nathalie SEGUIN, Elodie TRUONG, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170411-c06-04-2017-DE
Date de télétransmission : 24/04/2017
Date de réception préfecture : 24/04/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 AVRIL 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT LA ROCHENARD

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 13 février 2017 de la Commune de La Rochénard adoptant le plan de financement pour la rénovation de la mairie,

La Commune de La Rochénard a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 31 214 € au titre du PACT pour la rénovation de la mairie. Le coût total des travaux s'élève à 266 789 €HT qui font aussi l'objet d'autres demandes de financement (Etat, réserve parlementaire, Département). La CAN est sollicitée à titre complémentaire avec un autofinancement communal à hauteur de 84 567,68 €.

Ce projet consiste à restructurer la mairie afin de créer de bonnes conditions de travail et assurer un meilleur accueil pour le public en prenant en compte la question de l'accessibilité. Il répond aux enjeux de modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public, d'efficacité énergétique et d'accessibilité tels que définis dans l'article 2 du règlement du PACT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 31 214 € au titre du PACT à la Commune de La Rochénard,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Accusé de réception en préfecture
Président 17-20170411-c06-04-2017-DE
Date de télétransmission : 24/04/2017
Date de réception préfecture : 24/04/2017



Accusé de réception en préfecture
079-217902295-20170214-DELIB-7-2017-DE
Date de télétransmission : 24/02/2017
Date de réception préfecture : 24/02/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept, le treize février, le conseil dûment, convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme DEBOEUF Sylvie, Le Maire

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Sylvie DEBOEUF, Francis BENAZZOUZ, Grégory BOISSON, Rodolphe GUILLOT, Pascale PAVAGEAU, Sylvie ROBREAU GABORIT, Mélodie ROSSARD Patricia ROSSARD, Alain SABOUREAU, Jean-Luc BAMBERGER,

Absente excusée : Mme Geneviève COUTINOT

Absents : Hervé DURY, Nicolas SPINGAT

Convocations du conseil : 9 février 2017

Secrétaire : Patricia ROSSARD

CONSEILLERS EN EXERCICE : 13 - PRÉSENTS : 10 - VOTANTS : 10

❖ DELIB 7/2017 : PLAN DE FINANCEMENT SUITE MODIFICATION DE SUBVENTION PACT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

Nous avons reçu un appel puis une confirmation par mail des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais que notre dossier PACT ne pouvait être accepté que si nous demandions que la somme pour la période de 2016 à 2018 de 31 214,00 €.

Nous devons à nouveau délibérer pour le plan de financement.

Ce nouveau plan de financement est le suivant :

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170411-c06-04-2017-DE
Date de télétransmission : 24/04/2017
Date de réception préfecture : 24/04/2017

DEPENSES HT

Coût total	266 789 € HT
------------	--------------

RECETTES HT

DETR (État)	74 336,00 €
TEPCV	21 811,00 €
PACT FINANCIER CAN	31 214,00 €
CAP 79 (Département)	37 740,00 €
Aide à la décision	2 322,50 €
FSIL	9 797,82 €
Sénateurs	5 000,00 €
COMMUNE ✓ AUTOFINANCEMENT	84 567,68 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté :

- ✓ **ADOpte le nouveau plan de financement pour le dossier de la subvention PACT attribuée par la Communauté d'Agglomération du Niortais.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie DEBOEUF

